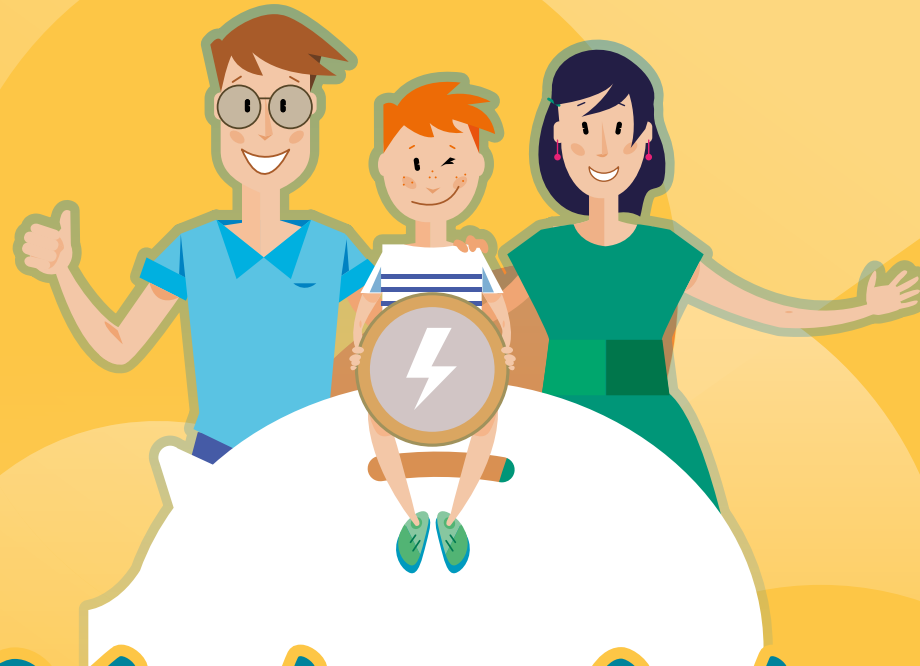




101 idées furtées

POUR FAIRE DES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE CHEZ SOI

2058 € : c'est ce que chaque ménage wallon a dépensé en moyenne en 2019 pour son énergie (hors transports). Le chauffage intervient pour plus de la moitié de ce montant. C'est un montant moyen, ce qui signifie que pour certains ménages c'est moins mais que pour d'autres, c'est beaucoup plus !

Pour alléger la facture, il faut consommer moins !

Il est possible de réduire notre consommation d'énergie au quotidien sans rien perdre de notre confort.

Comment ? En adoptant des réflexes et des comportements responsables, soucieux de notre portefeuille et du développement durable.

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer que le fait de consommer de l'énergie impacte négativement notre planète.

Voilà le but de cette brochure : proposer 101 idées futées pour utiliser rationnellement l'énergie chez soi, des petits gestes qui nous permettront de mieux respecter l'environnement et d'économiser des dizaines, voire des centaines d'euros par an...

Pour toutes vos questions sur l'énergie dans votre logement, **prenez contact avec les Guichets Energie Wallonie**. Leurs conseils sont gratuits ! Vous trouverez toutes leurs coordonnées au dos de cette brochure.

Cette brochure s'appuie sur les données de consommation énergétique des ménages wallons de 2019. À partir de 2020, les crises successives, telles que la pandémie de COVID-19 et la crise énergétique, ont profondément modifié les habitudes de consommation. Par conséquent, les chiffres de ces dernières années ne reflètent pas une consommation énergétique « normale » des ménages. En 2022, la consommation finale totale des logements en Wallonie a atteint un niveau exceptionnellement bas de 28 TWh, soit une réduction de 20 % par rapport à 2018, en partie grâce à des conditions climatiques particulièrement clémentes, mais aussi à vos efforts ! Reste à voir si la tendance à la baisse se confirme en 2023 et 2024 dans un contexte plus stabilisé.

Quoi qu'il en soit, les conseils présentés dans cette brochure restent essentiels pour vous aider à réduire votre consommation d'énergie tout en préservant votre confort !

Pour vivre heureux, vivons isolés !



Pour obtenir un avis sur la qualité énergétique globale de votre logement ainsi que des recommandations quant aux mesures d'amélioration à mettre en œuvre, faites réaliser un audit énergétique.

L'isolation thermique protège le logement contre les agressions du froid et les risques de surchauffe, et permet de réduire les dépenses en chauffage ou climatisation.

Il existe quelques astuces gratuites ou peu coûteuses (donc rentables plus rapidement) qui contribuent à isoler le bâti existant et qui évitent principalement les déperditions de chaleur.

Isoler

CONSTRUCTION OU RÉNOVATION

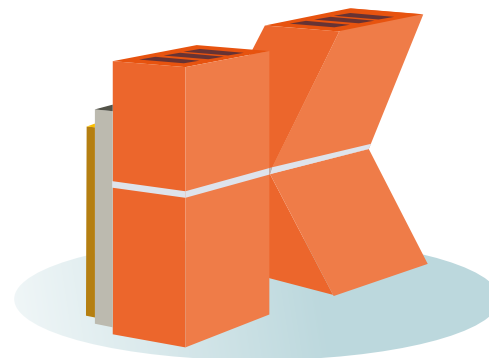
Quand on construit ou rénove une maison, il est facile et important d'y prévoir :

- ▶ une isolation performante dans la toiture, les murs, les planchers, les menuiseries extérieures ;
- ▶ des vitrages super isolants et des châssis performants ;
- ▶ la construction d'espaces "tampons" (combles, annexes, remises, ateliers, vérandas) qui protègent les zones de logement proprement dites.

QU'EST-CE QUE LE "K" ?

Le «niveau K» définit l'isolation thermique globale d'une habitation. Plus il est petit, meilleure est l'isolation.

Actuellement, la Wallonie impose un niveau K inférieur à 35 pour tout logement neuf. En comparaison, une maison des années '70 qui n'est pas du tout isolée présente un niveau K d'environ 180 !



Et Ventiler

ATTENTION!

S'il est important d'isoler son logement et d'en augmenter l'étanchéité à l'air, il convient aussi de s'intéresser à sa ventilation dont le but est d'évacuer l'humidité, les odeurs et les polluants générés par les occupants, le bâtiment et les systèmes.

Dans son principe, cette ventilation de base extrait l'air «vicié» du logement à partir des pièces humides (cuisine, salle de bain, W.C., buanderie) et amène de l'air neuf via les locaux dits secs (chambres, séjours, etc.).

Les Guichets Energie Wallonie vous donnent des conseils techniques et pratiques personnalisés. Contactez-les!



Les idées fûtées

1 Dès la tombée de la nuit, je ferme tentures et volets. Un volet roulant (fermé !) ayant une bonne étanchéité à l'air permet de diminuer la perte d'énergie de 25% pour une fenêtre avec un double vitrage haut rendement et de 60% pour une fenêtre avec un simple vitrage.

2 Si les radiateurs sont placés sous les fenêtres, les tentures ne peuvent surtout pas les recouvrir et doivent être le plus près possible des fenêtres. Sinon, la chaleur des radiateurs part derrière les tentures, ce qui est inefficace.

3 J'isole les tuyauteries de chauffage qui traversent les zones non chauffées de mon logement (caves, vides ventilés, etc.). Ces conduits non isolés diffusent de la chaleur là où c'est totalement inutile. Il suffit de placer autour de ces tuyaux un isolant en vente dans tous les magasins de bricolage.

4 J'isole le plancher du grenier lorsqu'il n'est pas habitable en y posant un matériau isolant de bonne épaisseur (laines minérales : 20 cm minimum). Si un stockage est prévu, j'utilise de l'isolant rigide (16 cm minimum) sur lequel je déposerai une plaque de bois pour éviter les perforations.

5 Je colmate les joints au bas des portes ou autour des vieux châssis qui sont des voies d'entrée importantes pour le froid extérieur.

6 En été, lorsque le soleil a surchauffé la maison toute la journée, j'ouvre les fenêtres de toit (attention aux risques d'intrusion !) pour pratiquer une ventilation nocturne qui rafraîchira le logement.

7 Toujours en été, au lieu de recourir à la climatisation de la chambre ou du séjour, je limite au maximum les apports de chaleur du soleil (en fermant portes, fenêtres, volets et tentures) mais aussi les apports de chaleur internes (éclairage, etc.).

8 Pour un fonctionnement optimal du système de ventilation, je dépoussière les ouvertures d'amenée et d'évacuation de l'air et je remplace les filtres si nécessaire.

9 Si mon logement n'est pas équipé d'un système de ventilation (dans le cas d'un bâtiment ancien qui n'était pas encore soumis à la réglementation sur la ventilation des bâtiments), j'ouvre les fenêtres des façades opposées (ventilation transversale) pendant quelques instants, le matin et le soir. J'évacue ainsi l'air vicié. Je veille toutefois à ne pas refroidir exagérément les pièces.

Se chauffer sans flamber !

Pour «flamber», il y a les casinos ! Jeter notre argent par les fenêtres pour se chauffer, c'est moins rigolo. Sur la consommation énergétique moyenne d'un ménage wallon, le chauffage intervient pour près de 50% !* C'est donc là une cible toute désignée pour réaliser de sérieuses économies.



*source : BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA WALLONIE 2019 - SECTEUR DOMESTIQUE ET ÉQUIVALENTS, février 2022.

Les idées fûtées

10 Par temps froid, je profite des ouvertures côté soleil pour chauffer naturellement mon logement (fenêtres, portes vitrées, fenêtres de toit, coupoles). J'ouvre les tentures dès le matin !

11 Je surveille le thermomètre et je réduis la température ambiante à 19-20°C : c'est souvent suffisant pour assurer le confort de l'habitation. Je porte un vêtement chaud à l'intérieur plutôt que d'augmenter la température inutilement dans tout l'habitat !

12 Je règle correctement les vannes thermostatiques de mon installation pour obtenir la température de confort pièce par pièce, sans jamais la dépasser.

13 Je règle un thermostat d'ambiance à horloge pour couper le chauffage la nuit et pendant les périodes d'absence. Un thermostat à sonde extérieure réglera le chauffage en fonction de la température extérieure.

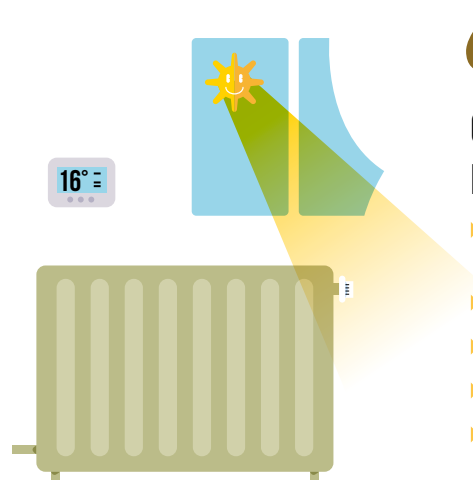
14 La nuit (protégés par la couette !) ou la journée quand la maison est vide, une température de 16-17°C suffit amplement.

15 De même, dans les pièces souvent inoccupées, il est inutile de dépasser une température de 16-17°C.

16 Je ferme bien les portes des locaux peu ou non chauffés afin de ne pas diffuser le froid dans les autres pièces. De même, je ferme toujours bien les portes entre les lieux de vie et les couloirs.

17 Je fais entretenir, par un technicien agréé, ma chaudière au gaz (tous les deux ans si plus de 100 kW, tous les trois ans si moins de 100 kW) ou ma chaudière au mazout ou au bois/pellets (tous les ans dans ces deux cas).

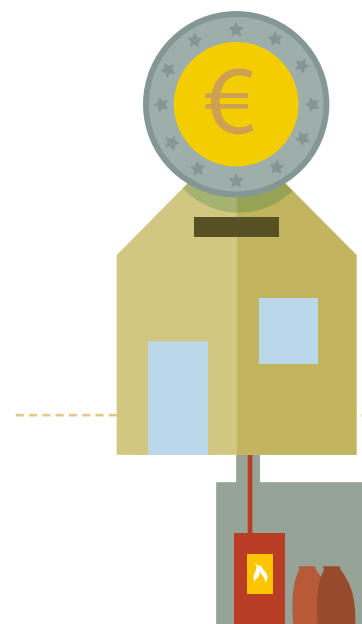
18 Je dépoussière les corps de chauffe tels que radiateurs et convecteurs, de manière à ne pas réduire le rendement d'émission de chaleur.



Chauffer

CINQ MOTS D'ORDRE POUR FAIRE BAISSER LA FACTURE DE CHAUFFAGE

- ▶ Éviter les déperditions de chaleur en isolant sa maison.
- ▶ Entretenir les installations de chauffage.
- ▶ Ne pas chauffer quand c'est inutile.
- ▶ Supprimer les infiltrations d'air parasites.
- ▶ Profiter des apports du soleil.



Consommation

CONSUMMATION

- ▶ Plus nous sommes exigeants en matière de confort, plus la période de chauffe de nos logements s'allonge. La facture de chauffage suit le mouvement !
- ▶ Pour se chauffer, un ménage wallon dépense en moyenne + de 1000 € par an*.

Et si je construis une maison ou rénove l'installation de chauffage...

19 Si ma chaudière a plus de 15 ou 20 ans, elle est très certainement surdimensionnée et beaucoup moins efficace que les appareils actuels (les chaudières à condensation par exemple). Il est temps de songer à la remplacer !

20 Je choisis de préférence :

- une chaudière de type classe A pour le mazout ou le gaz;
- un appareil labellisé «Der blaue Engel» ou «Flamme verte» pour la biomasse. Ces labels fournissent une garantie de performance minimale de l'appareil.

21 J'opte pour une chaudière au dimensionnement optimal pour l'habitat.

22 J'opte pour des radiateurs légèrement surdimensionnés afin de garantir des relances rapides de chauffage qui augmentent le confort sans surconsommation d'énergie.

23 Je munis d'emblée mon installation d'un thermostat programmable et chaque radiateur d'une vanne thermostatique couplée à une sonde extérieure pour adapter la température de l'eau de chauffage à la température extérieure.

24 Je n'oublie pas la production d'eau chaude sanitaire : couplée ou indépendante de la chaudière ? La réponse dépendra de la distance entre la chaufferie et la salle de bain. Si elle est supérieure à 8 mètres, alors le découplage est conseillé.

*Eviter de surchauffer :
1°C en trop et la facture
augmente de 7 à 8%!*

*Sur une vie, les économies
qui peuvent être réalisées
sur le poste "chauffage"
d'un ménage peuvent
atteindre jusqu'à la moitié
de la valeur d'une maison !*

*N'hésitez pas à vous rendre
dans un Guichet pour
toutes les questions sur le
chauffage (analyse de
devis, choix de la techno-
logie la plus adaptée...).*



Les Guichets Energie Wallonie vous donnent des conseils techniques et pratiques personnalisés. Contactez-les!



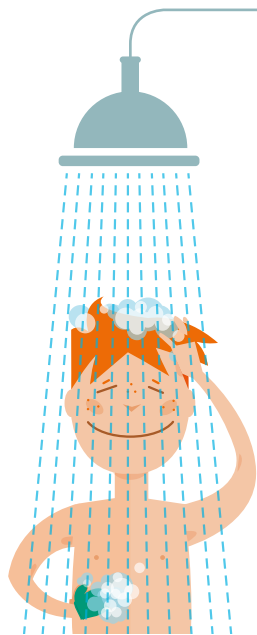
L'eau chaude, oui. La douche froide, non !

En moyenne, nous consommons chacun de 40 à 80 litres d'eau chaude par jour.

En 2019, la production d'eau chaude sanitaire représentait 12% de la consommation d'énergie des ménages wallons.*

Voilà donc un poste coûteux sur lequel il y a moyen d'économiser sérieusement.

**source : bilan énergétique de la wallonie 2019 - secteur domestique et équivalents, février 2022.*



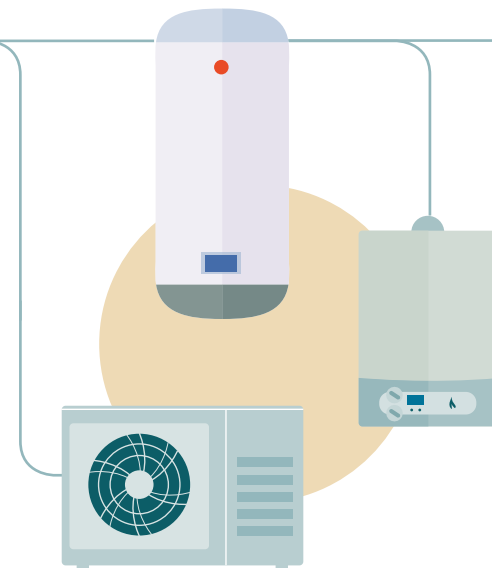
Se laver

PRÉFÉRER LA DOUCHE !

La situation idéale pour consommer le moins possible d'énergie : disposer d'une douche dont le pommeau est économique et d'une production instantanée (évite les pertes dues au stockage).

Les systèmes les plus économes sont :

- ▶ le chauffe-eau solaire ;
- ▶ le chauffe-eau instantané au gaz naturel ;
- ▶ le ballon d'eau chaude raccordé à la chaudière ;
- ▶ la pompe à chaleur pour l'eau sanitaire.



Les idées fûtées

25 Une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau (et jusqu'à 60 à 75 litres si le pommeau n'est pas économique) contre 100 à 130 pour un bain. Je peux donc prendre trois douches pour un bain ! J'en tiens compte.

26 Deux enfants peuvent partager le même bain. Economie : 50% :-)

27 Quand je me savonne, je coupe le robinet d'eau chaude de la douche.

28 Un pommeau de douche économique, peu coûteux et qui réduit le débit, permet de diminuer la consommation d'eau de 40 à 50%. En vente dans la plupart des magasins d'équipement sanitaire ou de bricolage.

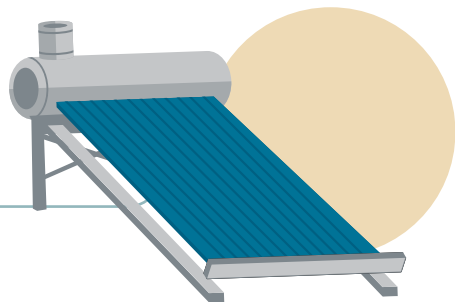
29 J'évite les « équipements de luxe » (douche avec jets d'hydro-massage, spa...). Alors que le débit d'une douche avec un pommeau économique est d'environ 8 litres/minute, celui de tels équipements peut atteindre plus de 40 litres/minute !

30 En général, l'eau chaude est portée à une température excessive. Dans le cas d'un usage quotidien, 40-45°C suffisent largement si je possède un chauffe-eau instantané, 50-60°C si j'utilise un boiler de stockage. Je veille donc à stocker l'eau à la température la plus basse possible permettant de garantir mon confort d'utilisation.

31 J'opte pour un chauffe-eau instantané sans veilleuse. La consommation de cette veilleuse est d'environ 120 m³ de gaz par an.

32 Je veille au parfait état des joints des robinets : un robinet d'eau chaude qui fuit constitue une source importante de gaspillage d'énergie.

33 Si je possède un boiler électrique, j'en coupe l'alimentation quand je m'absente pour plus de 24 heures afin de limiter les pertes d'énergie dues au maintien de la température. Je place une minuterie sur le boiler afin de réduire son temps de chauffe au minimum nécessaire.



Le chauffe-eau solaire

- ▶ Même dans nos contrées, un chauffe-eau solaire bien dimensionné et bien orienté peut produire annuellement jusqu'à 60% de l'eau chaude consommée par le ménage. La facture d'énergie en sera réduite d'autant.
- ▶ Des subsides sont octroyés par la Wallonie pour l'installation d'un chauffe-eau solaire. Renseignez-vous auprès des Guichets Energie Wallonie.
- ▶ Sur <http://energie.wallonie.be>, retrouvez les bons conseils pour réussir l'installation de votre chauffe-eau solaire et l'annuaire des installateurs agréés Soltherm.

34 Tout chauffe-eau doit être régulièrement détartré, quelle que soit la dureté de l'eau : le calcaire diminue le rendement de ces appareils.

35 Comme pour l'installation de chauffage, j'isole les tuyauteries d'eau chaude qui traversent les zones non chauffées de l'habitat (caves, vides ventilés, etc.). Ces conduits perdent de la chaleur là où c'est totalement inutile. Il suffit de placer autour de ces tuyaux un isolant en vente dans tous les magasins de bricolage.

36 Je m'équipe d'une nouvelle installation, celle-ci doit avoir une capacité optimale pour les besoins du ménage (ni trop grande ni trop petite).

37 Pour les points de puisage éloignés de plus de 8 mètres du système de production ou à faible soutirage comme l'évier de la cuisine, prévoyons une production indépendante (un chauffe-eau au gaz ou électrique ou un petit boiler électrique)

GARE AU CO !

Un appareil ancien à combustion non étanche dans un local non équipé d'une entrée d'air permanente peut ne pas fonctionner correctement mais peut surtout entraîner des risques graves, comme par exemple une intoxication au CO. Le CO, monoxyde de carbone, est un gaz inodore, incolore et insipide qui, s'il est inhalé, peut s'avérer mortel ! J'apprends à reconnaître les premiers symptômes de l'intoxication (maux de tête, vomissements...).

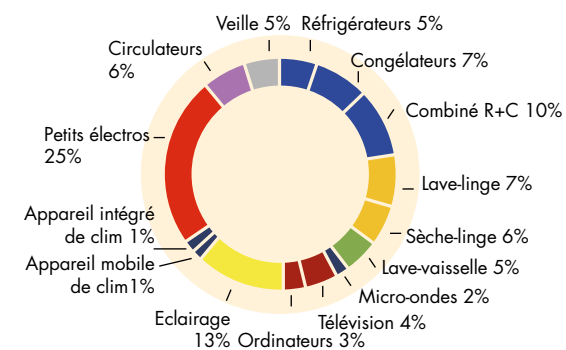
Chaque année, des accidents surviennent. Je suis donc très prudent(e) et je veille à la bonne installation de mon chauffe-eau.

Grâce aux nouvelles normes en vigueur, les appareils actuels sont étanches et le risque d'intoxication au CO peut enfin être évité.

La consommation électrique des ménages wallons

La consommation électrique des ménages wallons croît sans cesse. Chacun d'entre eux dépense en moyenne plus de 900 € par an en électricité, soit environ 50% de sa facture énergétique (hors transports).

La consommation moyenne totale d'électricité par logement se montait à 2,5 MWh en 2019 (tous usages confondus).



— Répartition de la consommation des appareils électroménagers en 2019 —

On peut rendre ces appareils moins gourmands en achetant malin mais aussi en changeant ses habitudes d'utilisation.

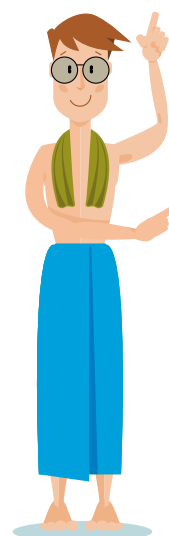
Découvrons comment dans les pages qui suivent...

*source : bilan énergétique de la wallonie 2019
- secteur domestique et équivalents, février 2022.

Une fuite qui laisse couler une goutte d'eau chaude par seconde pendant 1 mois, c'est 800 litres d'eau chauffée pour rien !

Pour choisir le système de production d'eau chaude le plus adapté à vos besoins, un avis peut être rendu par les Guichets Energie Wallonie.

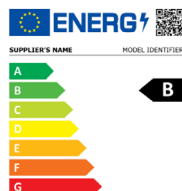
Les Guichets Energie Wallonie vous donnent des conseils techniques et pratiques personnalisés. Contactez-les!



Le linge propre et l'environnement aussi !

Deux bonnes résolutions à prendre :

laver le linge à des températures moins élevées
et n'utiliser le sèche-linge que quand c'est indispensable !
80-95% de la consommation d'énergie d'un lave-linge
est utilisée pour chauffer l'eau !



L'étiquette énergie classe
les appareils en fonction
de leur efficacité énergétique
sur une échelle de lettres
et de couleurs.

Ne confondons pas économie financière et économie d'énergie :
faire tourner son lave-linge ou son sèche-linge la nuit ou le weekend
pour bénéficier du tarif nuit, si on a un compteur bi-horaire,
constitue un gain pour son portefeuille mais ne réduit
en rien la quantité d'électricité et d'eau consommée !
Penser «économies» est avant tout une démarche
en faveur de notre environnement !



Les idées fûtées

LA MACHINE À LAVER

38 Je trie le linge correctement afin de pouvoir toujours laver à la température la plus basse possible. Compte tenu des performances accrues des lave-linge, des produits de lessive ainsi que du lavage plus fréquent des vêtements, le programme à 95°C est devenu superflu et est à proscrire.

39 Certaines lessives sont efficaces à basse température. En lavant le linge normalement sale à 20°C au lieu de 40°C, je réalise une sérieuse économie d'énergie !

40 Je ne fais ma lessive que quand je peux remplir complètement la machine.

41 Pour laver le linge, je préfère toujours le programme «E» (économique). Il limite la quantité d'eau à chauffer et travaille à une température plus basse, suffisante dans la plupart des cas.

LE SÈCHOIR

42 Dès que le temps le permet, je fais sécher le linge à l'extérieur.

43 J'essore bien le linge avant de le faire sécher. L'idéal est de l'essorer à 1600 t/min plutôt que 800 t/min : le linge sera moins chargé en eau à la sortie de la machine et le temps de séchage sera réduit d'environ un tiers.

44 J'évite de surcharger le sèche-linge. Trop de linge va réduire l'efficacité de séchage et augmenter la consommation d'énergie.

45 Quant aux séchoirs classiques, il convient de les utiliser dans des locaux bien aérés : cela réduit le temps de séchage mais aussi les risques de moisissures dues à l'humidité.

Les Guichets Energie Wallonie vous donnent des conseils techniques et pratiques personnalisés. Contactez-les!

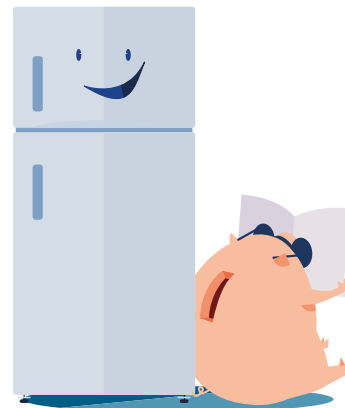


Conserver au frais et garder de l'argent frais !

Réfrigérateurs et surgélateurs sont en apparence des appareils banals. Mal les utiliser occasionne pourtant des dépenses inutiles.

CONSERVER AU FRAIS, LE TOP DU TOP !

- Lors de l'achat, je tiens compte de la classe énergétique mais aussi de la taille de l'appareil : Je choisis le plus petit appareil possible en fonction de mes besoins. La consommation d'électricité augmente en effet avec le volume de l'appareil.



Il faut dégivrer régulièrement le surgélateur. 5 mm de givre = 30% de consommation d'électricité en plus. 1 cm de givre réduit le rendement de l'appareil de 75% !

A la suite de l'achat malin d'un nouveau réfrigérateur ou surgélateur, je ramène l'ancien au magasin ou je le dépose au parc à conteneurs de ma commune. Le mettre en service au sous-sol augmente la consommation d'électricité !

Les idées fûtées

LE RÉFRIGÉRATEUR

46 Rien ne sert de disposer d'un frigo trop grand et de refroidir inutilement de l'espace vide ! Il est conseillé de disposer d'une capacité de 60 litres par personne, avec un minimum de 150 litres par ménage.

47 Il faut éviter de placer le réfrigérateur à proximité d'un appareil chauffant (cuisinière, four, lave-vaisselle) ou encore dans un endroit ensoleillé : il devra consommer plus pour maintenir une température intérieure suffisamment basse.

48 Une température interne de 4 à 5°C est idéale pour la conservation de la plupart des aliments.

49 Il faut prévoir une circulation d'air suffisante. Il vaut mieux placer l'appareil à quelques centimètres du mur. Pour les appareils encastrables, les professionnels auront prévu la circulation d'air au moyen de grilles situées généralement en haut et/ou en bas de l'appareil.

50 Il est recommandé de dépoussiérer régulièrement l'arrière du réfrigérateur afin d'assurer une bonne circulation de l'air derrière l'appareil.

51 Lorsque je n'ai pas besoin de mon réfrigérateur pendant une période prolongée (pendant mes vacances par exemple), je le débranche et je laisse la porte entrouverte pour éviter la formation de moisissures.

LE SURGÉLATEUR

52 Un surgélateur doit être situé dans un endroit le moins chauffé possible voire non chauffé.

53 Surgélateurs et réfrigérateurs ne doivent être utilisés que pour des aliments totalement refroidis : si les aliments sont encore chauds, les appareils consommeront davantage pour les refroidir et les congeler.

54 Comme pour le réfrigérateur, il faut éviter de placer l'appareil dans un endroit exposé aux sources de chaleur : par exemple à côté d'une cuisinière ou exposé aux rayons du soleil.

55 Les surgélateurs horizontaux consomment 15% de moins que les surgélateurs verticaux.

56 Les capacités généralement recommandées sont de 60 litres par personne en milieu urbain

et 100 litres par personne en milieu rural.

57 Je veille à ce que les joints des appareils frigorifiques soient toujours en bon état. S'ils sont abîmés, ils laissent passer le froid et la consommation énergétique augmente de 10% en moyenne. Il faut alors les remplacer.

58 Je dégivre régulièrement le surgélateur : une couche de givre de 2 mm d'épaisseur seulement entraîne déjà une surconsommation d'environ 10% !

59 Pour éviter que le givre ne se forme trop rapidement sur les parois intérieures du surgélateur, je veille à l'ouvrir un minimum de temps. Quelques secondes suffisent pour que l'humidité de la pièce rentre dans le surgélateur, se condense sur les parois froides et givre.

Chaud devant...

Cuisiner

Pour cuisiner économique, le grand principe est de chauffer les aliments... et pas ce qu'il y a autour !



Je diminue le chauffage de 1°C lorsque je cuisine, ce sont 7% d'économisés sur ma facture !

Les idées fûtées

LA CUISINIÈRE

60 Si j'utilise l'électricité, je peux économiser de l'énergie en coupant l'alimentation de la plaque électrique quelques minutes avant la fin de la cuisson : l'inertie thermique garantit encore une température suffisante pour la terminer ou pour garder les aliments au chaud. (sauf induction)

61 Lorsque je cuisine, je n'oublie pas le couvercle sur les casseroles. Sans couvercle, il faut 3 fois plus de temps et d'énergie pour amener l'eau à ébullition !

62 Je choisis des casseroles de diamètre adapté à la zone de cuisson. Elles doivent être à fond parfaitement plat sinon la perte d'énergie peut atteindre 50%.

63 Une casserole à pression permet de cuire beaucoup plus rapidement les aliments (40% à 70% de temps gagné). Si le temps de cuisson est réduit, l'énergie consommée l'est aussi.

64 Les «cuit vapeur» (casseroles à étages) permettent la cuisson de plusieurs types d'aliments en même temps grâce à la vapeur produite dans le premier niveau. Ils permettent également d'économiser l'énergie !

65 Je sors les aliments du réfrigérateur un quart d'heure avant la cuisson. Ils cuiront avec moins d'énergie.

LA HOTTE

66 La cuisson produit de la vapeur et des odeurs. Je les évacue grâce à une hotte.

67 Les ventilateurs des hottes installées dans les cuisines sont souvent surdimensionnés. La grande vitesse ne sera utile que dans de très rares situations.

LES FOURS

68 Un four multifonctions ou un four à air pulsé ne doit pas être préchauffé pour certaines préparations. Le four électrique peut être éteint avant la fin de la cuisson : la chaleur résiduelle permet de terminer la cuisson ou de garder les aliments au chaud.

69 Un four à air pulsé chauffe plus vite. Il fait gagner du temps et donc de l'énergie.

70 Le four à micro-ondes permet de réaliser une économie de 75% par rapport aux fours traditionnels. Un micro-ondes utilisé au maximum de ses possibilités peut couvrir 3/4 des besoins culinaires quotidiens d'une famille de quatre personnes.

71 De faibles quantités de liquide, par exemple une tasse de lait ou un verre d'eau, chauffent rapidement et de manière économique au micro-ondes. Pour les plus grandes quantités, mieux vaut utiliser la plaque de cuisson.

72 Je cuis mes pommes de terre au four à micro-ondes. C'est plus rapide et économique. En effet, cuire des pommes de terre sur la plaque de cuisson coûte autant que de préparer trois fois des pommes de terre au micro-ondes.

73 Un plat dans lequel les aliments sont superposés les uns sur les autres cuit moins vite au micro-ondes que si les aliments sont bien étalés. J'y pense lorsque je congèle des plats qui devront être dégelés, cuits ou réchauffés au micro-ondes.

Laver sans être... rincé !

À tort ou à raison, faire la vaisselle n'est pas un de nos passe-temps favoris. À cette fin, la plupart des ménages utilisent une machine qui la fait à leur place.

Hormis l'achat d'appareils neufs labellisés, agir sur nos habitudes et nos comportements permet aussi de réduire de manière substantielle nos consommations.



Dites A !

Comme pour les machines à laver, les classes énergétiques reprises sur l'étiquette énergie des lave-vaisselle vont de A (vert foncé, pour les appareils les plus efficaces) à G (rouge, les moins efficaces).

L'étiquette indique également la consommation électrique en kWh par an, la consommation d'eau en litres par an, le niveau de bruit en décibels (dB) ou encore le nombre de couverts.

Ne confondons pas économie financière et économie d'énergie : faire tourner son lave-vaisselle la nuit ou le week-end pour bénéficier du tarif nuit, si on a un compteur bi-horaire, constitue un gain pour son portefeuille mais ne réduit en rien la quantité d'électricité (et d'eau) consommée !

Les idées fûtées

LA VAISSELLE

74 Il est important de choisir un modèle adapté aux besoins du ménage : rien ne sert de disposer d'un lave-vaisselle qui tourne la majeure partie du temps à moitié vide !

75 Je choisis un appareil appartenant à la meilleure classe énergétique, c'est-à-dire A : le plus efficace au niveau du lavage et du séchage et le moins énergivore.

76 Il n'est pas toujours nécessaire de laver à très haute température ! Grâce aux produits de nettoyage actuels, 40°C environ suffisent dans la plupart des cas.

77 Lorsque c'est possible, j'opte toujours pour le programme «E», dit économique, qui limite la quantité d'eau et fonctionne à une température raisonnable.

78 J'attends que la machine soit complètement chargée pour la faire tourner. Mais je ne la surcharge pas et je ne superpose pas de pièces qui risqueraient alors d'être mal lavées et d'exiger un second passage.

79 Si je n'ai pas assez de vaisselle pour justifier un cycle complet, j'enclenche le programme «prélavage».

80 Après le repas, je débarrasse la vaisselle des résidus de nourriture et de sauce à l'aide d'une spatule. Le nettoyage n'en sera que plus efficace.

81 Je rince sous l'eau froide les grandes pièces peu sales ayant servi en cuisine (passoires, bols mélangeurs, etc.) plutôt que de les confier au lave-vaisselle.

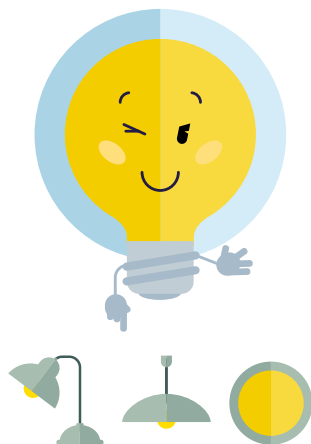
Les Guichets Energie Wallonie vous donnent des conseils techniques et pratiques personnalisés. Contactez-les!



Que la lumière soit... Là où elle doit être !

L'éclairage représente 8% de la consommation électrique des ménages.*

Le choix d'une lampe et son utilisation doivent donc être effectués de manière judicieuse.



Toutes les lampes à incandescence ont été retirées de la vente dans tous les pays de l'Union européenne. En 2016, les lampes halogènes les moins performantes sont, elles aussi, sorties du marché. Et septembre 2018 correspond à la date du retrait du marché de toutes les lampes de classe C ou inférieure (principalement de technologie halogène).

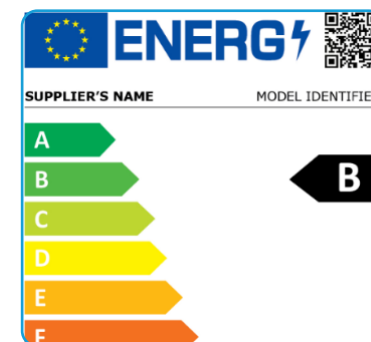
Il existe beaucoup de lampes pouvant remplacer les moins efficaces. La technologie LED a tendance à se généraliser depuis quelques années. La plus efficace est la lampe LED à filament.

**source : bilan énergétique de la wallonie 2019 - secteur domestique et équivalents, février 2022.*

Eclairer

FAVORISONS LA CLARTÉ

- ▶ Le meilleur éclairage reste sans conteste la lumière du jour, qui est en parfaite harmonie avec la sensibilité de l'œil humain. J'agence donc l'espace intérieur de mon habitation en profitant au mieux de cet éclairage naturel.
 - ▶ La décoration intérieure peut favoriser l'éclairage de l'habitat. Des intérieurs foncés nous amènent à doubler, voire tripler la puissance d'éclairage. Dans les lieux de séjour, il est donc préférable de choisir des couleurs claires pour les murs et les plafonds !
- ▶ Il est également possible de jouer avec les ambiances. Par exemple, une lumière «jaune» à «rouge» donne une sensation de chaleur tandis qu'une lumière «blanc cru» ou «légèrement bleue» donne une sensation de froid. Cette caractéristique est déterminée par la température de couleur, exprimée en kelvin (K).
- Si la température de couleur est inférieure à 3300 K, elle est dite de couleur blanc chaud. Elle produit une lumière de couleur jaune-orangée. Si elle est supérieure à 5000 K, elle est dite de couleur blanc froid et a une couleur plutôt bleuâtre. Entre les deux, une lampe est dite de couleur blanc neutre.



Les idées futées

82 J'éteins la lumière chaque fois que je quitte une pièce et dans celles qui restent inoccupées. On entend parfois dire que « cela consomme plus d'éteindre et puis de rallumer un tube néon que de laisser allumé ». Ce n'est pas exact. Plus on coupe, moins on consomme. Mais il est vrai qu'un tube s'use plus rapidement s'il est fréquemment allumé et éteint. On conseille donc de ne le couper que pour des périodes dépassant les 10 minutes.

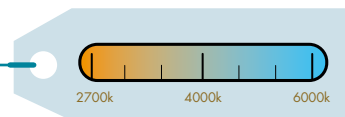
83 Si j'opte pour des tubes luminescents, dans la cuisine par exemple, j'investis dans un luminaire à ballast électronique et des tubes de faible diamètre ou dans un luminaire LED plus performant, plus économe et à durée de vie plus importante.

84 Je nettoie régulièrement les lampes, abat-jour et rideaux translucides afin d'améliorer leur rendement lumineux. Les abat-jour foncés peuvent absorber jusqu'à 75% de la lumière. Je préfère donc des abat-jour clairs.

85 100 à 200 lumens/m² suffisent pour l'éclairage général d'un couloir. Plusieurs appliques murales permettent un éclairage plus uniforme le long de la zone de circulation.

86 Je change les tubes luminescents à temps : en fin de vie, ils perdent de leur luminosité tout en consommant toujours la même quantité d'électricité.

Bien lire l'étiquette



► L'étiquette-énergie fournit les informations suivantes :

- la classe d'efficacité énergétique : elle exprime la performance des lampes selon une gradation qui va de A (pour les plus économes) à G (les moins économes);

- le flux lumineux ou l'émission lumineuse de la lampe (en lumen), la puissance ou la consommation d'électricité (en watts) et la durée de vie moyenne (en heures) ainsi que la température de couleur.

► Puissance (en watts) : plus la puissance de la lampe est élevée, plus elle consomme d'électricité. Toutefois, à puissance égale, selon la technologie de la lampe, certaines lampes éclairent plus (elles fournissent un flux lumineux plus important).

► Durée de vie (en heures) : la durée de vie des lampes LED, de classe A, est nettement plus importante et peut même parfois dépasser les

25 000 heures. Les lampes dites anciennement « économiques » ou fluocompactes, de classe D ou E, ont quant à elles une durée de vie de 8000 heures et deviennent de plus en plus rares sur le marché. Les lampes halogènes, de classe F ou G, sont donc plus énergivores pour une durée de vie de 2000 heures.

► Flux lumineux (en lumen) : la quantité de lumière rayonnée perçue par l'oeil humain. Puisqu'actuellement 3 technologies différentes d'ampoules coexistent, c'est prioritairement le besoin en lumens (lm) et non en watt (W) qui permettra de choisir l'ampoule la plus adaptée. Par exemple une ampoule à incandescence de 60 W classique émettait environ 700 lumens. Il conviendra donc pour avoir le même éclairage de choisir une ampoule fluocompacte ou LED émettant le même flux. La température de couleur informe de la nuance de blanc (plutôt jaunâtre ou plutôt bleutée) de la lumière émise par la lampe.

Soyez attentif : Jusqu'en mars 2023, deux étiquettes énergie peuvent cohabiter sur les emballages. Les anciennes étiquettes, qui vont jusqu'à A+++, disparaissent à partir de mars 2023

87 Pour la lecture ou les travaux de précision, je préfère un éclairage local : rien ne sert d'éclairer toute une pièce alors que la lumière n'y est nécessaire qu'à un endroit précis.

88 Je remplace les halogènes par des des lampes LED à filament ou spots directionnels. Attention toutefois que ces dernières sont rarement dimmables et présentent souvent un flux lumineux inférieur au flux de l'halogène initial.

89 Je choisis des teintes claires pour la décoration des murs et plafonds.

90 Si je construis ou si je rénove : l'aménagement de puits de lumière (coupoles, fenêtres de toit) apporte un gain considérable de lumière naturelle dans l'habitat et permet des économies d'éclairage jusque tard dans la journée.

91 En ce qui concerne les éclairages extérieurs, j'utilise des luminaires avec un flux lumineux réduit qui fournissent juste l'éclairage requis pour se guider dans l'obscurité et je veille à les lier à un détecteur de mouvement, une horloge, voire une sonde crépusculaire.

LES LEDS

Les lampes à LED, de classe A, sont les dernières arrivées sur le marché. Elles s'allument instantanément, présentent une lumière assez agréable et sont très énergétiquement performantes et ont une très grande durée de vie. Leur coût peut encore être un obstacle à leur achat surtout dans les locaux où elles sont allumées très sporadiquement mais celui-ci a tendance à diminuer avec la généralisation de cette technologie.

Leur durée de vie (de 15 000 à 25 000 heures) justifie également cette différence de prix par rapport aux lampes fluocompactes, dans le cas où elles sont utilisées au moins 1/2 heure par jour.

Les lampes à LED existent pour tous les types de luminaires et peuvent même être graduables.

On les trouve maintenant à couleurs chaudes et même des lampes à LED dont la couleur varie lorsqu'on module le flux. Il existe aussi des rubans à LED qui permettent d'éclairer de manière indirecte, placés dans un luminaire de mur ou de plafond afin d'éviter l'éblouissement.

Les Guichets Energie Wallonie vous donnent des conseils techniques et pratiques personnalisés. Contactez-les!

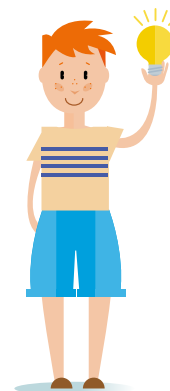
Pour les spots :
l'ouverture et la distance

m	lux	Øcm
0.5	384	138
1.0	96	275
1.5	43	413
2.0	24	551

Les bons choix

Une lampe classique à incandescence de 60 W remplacée par une lampe fluocompacte ou une lampe led = économie d'énergie de 75% !

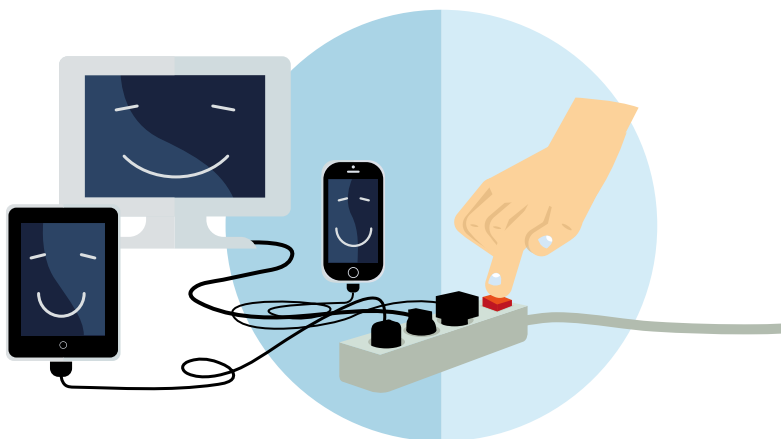
Je n'hésite pas à me renseigner auprès des revendeurs ou à consulter la brochure "Éclairage efficace des logements - Guide pratique à destination du particulier" sur energie.wallonie.be



Les petites consommations font les grosses factures

Surfer sur internet, écouter de la musique, regarder la télévision... beaucoup de nos loisirs font appel à des appareils électriques qui, souvent, restent branchés en permanence et consomment de l'énergie.

Ces équipements sont de plus en plus nombreux dans chaque logement. Ils consomment une quantité non négligeable d'énergie lorsqu'ils sont en mode veille : ils absorbent une puissance faible mais continue. La consommation en mode veille est à elle seule à l'origine de 3% de la consommation d'électricité des ménages.*



Sur une année, les consommations cumulées de tous les petits électroménagers branchés inutilement coûtent en moyenne 45 €* par ménage (bien plus pour les ménages plus équipés et accros au mode veille) ...pour rien ! Le mot d'ordre : éviter les achats inutiles et n'utiliser ces appareils que quand c'est indispensable.

Par ailleurs, il est possible de mesurer la consommation horaire de chaque appareil électrique grâce à un simple appareil appelé wattmètre. Je m'en procure dans des magasins spécialisés en électricité, éclairage ou électroménagers ou j'en obtiens un en prêt dans un Guichet Energie Wallonie.

*source : bilan énergétique de la wallonie 2019 - secteur domestique et équivalents, février 2022.

Les idées futures

92 Téléviseurs, décodeurs, chaînes hi-fi et même certains fours à micro-ondes branchés en mode «veille» (ou «stand by») consomment de l'énergie. Quand ils ne sont pas utilisés, c'est-à-dire souvent plus de 20 heures par jour, je les éteins complètement en actionnant le bouton d'allumage («on/off») situé sur l'appareil lui-même.

93 Je n'utilise donc pas la commande à distance pour éteindre un appareil de cette catégorie : cette commande bascule trop souvent la machine en mode «veille».

94 Certains appareils comme les ordinateurs consomment même lorsqu'ils sont simplement branchés sur le secteur. Pour ceux-là, il vaut mieux débrancher la prise ou placer une prise munie d'un interrupteur pour couper totalement l'alimentation.

95 Il est tout à fait inutile de laisser les chargeurs (GSM, brosse à dents) connectés sur le réseau en permanence. Ils consomment de l'énergie inutilement. Je les débranche une fois les appareils chargés.

96 Je choisis des appareils adaptés à l'utilisation que je veux en faire. Ai-je vraiment besoin d'acquérir le plus gros robot ménager en promotion ?

97 Les horloges digitales se multiplient comme le petit électroménager. Une horloge consommant 20 W/h coûte 4 € par an pour rien !

98 Un ordinateur fonctionne rarement seul : il est relié à plusieurs périphériques (imprimante, scanner, hautparleurs) qui doivent aussi être éteints quand ils ne servent pas.

99 Quand plusieurs appareils sont branchés autour d'une unité centrale (c'est le cas pour l'informatique ou les ensembles «home cinema»), il est préférable de brancher les machines sur la même multiprise équipée d'un interrupteur. On peut ainsi couper l'alimentation de tous les appareils d'un seul geste.

100 Je gère l'utilisation de mon smartphone : je ne laisse pas les accès 4G/wi-fi/bluetooth actifs en permanence et je fais attention au nombre d'applications ouvertes en même temps.

101 Pour les appareils fonctionnant sur piles, je préfère les piles rechargeables, nettement plus économiques et écologiques.

Les Guichets Energie Wallonie vous donnent des conseils techniques et pratiques personnalisés. Contactez-les!



Plus d'informations ?

IL Y A UN GUICHET ENERGIE WALLONIE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Pour toute information relative aux différents conseils proposés dans cette brochure, aux choix techniques, aux primes octroyées par la Wallonie, adressez-vous aux Guichets Energie Wallonie (coordonnées au dos de cette brochure).

DANS NOS PUBLICATIONS

Une série de brochures éditées par le Service public de Wallonie expliquent en détail comment utiliser rationnellement l'énergie chez soi ou faire appel aux énergies renouvelables. Elles sont disponibles gratuitement aux Guichets Energie Wallonie ou téléchargeables sur le site Énergie.

SUR INTERNET

Consultez le site de l'Énergie en Wallonie : <http://energie.wallonie.be>



De nombreuses primes énergie destinées aux particuliers sont octroyées par la Wallonie. Intéressé(e) ?

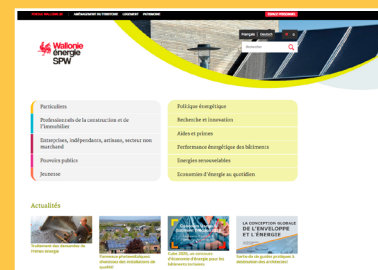
Téléchargez les formulaires de demande de primes sur le site :

primeshabitation.wallonie.be

Commandez les formulaires au numéro :

1718

Contactez les Guichets Energie Wallonie



N'oubliez pas les **Guichets Énergie Wallonie**. Ils vous offrent **gratuitement** des **conseils** personnalisés en matière d'énergie dans les logements: isolation, ventilation, problèmes d'humidité, chauffage, éclairage, électroménager... Ils tiennent à votre disposition des brochures d'**information** ainsi que des échantillons de matériaux. Ils vous renseignent également sur les différentes aides financières que vous pouvez solliciter

1 MOUSCRON - Rue du Blanc Pignon 33
056 33 49 11

2 TOURNAI - Rue de la Wallonie 19-21
069 25 71 40

3 MONS - Allée des Oiseaux 1
065 34 24 70

4 BRAINE-LE-COMTE - Grand'Place 2
067 55 16 00

5 CHARLEROI - Boulevard Mayence, 1
071 20 83 40

6 OTTIGNIES - Av. Reine Astrid 15
010 43 54 20

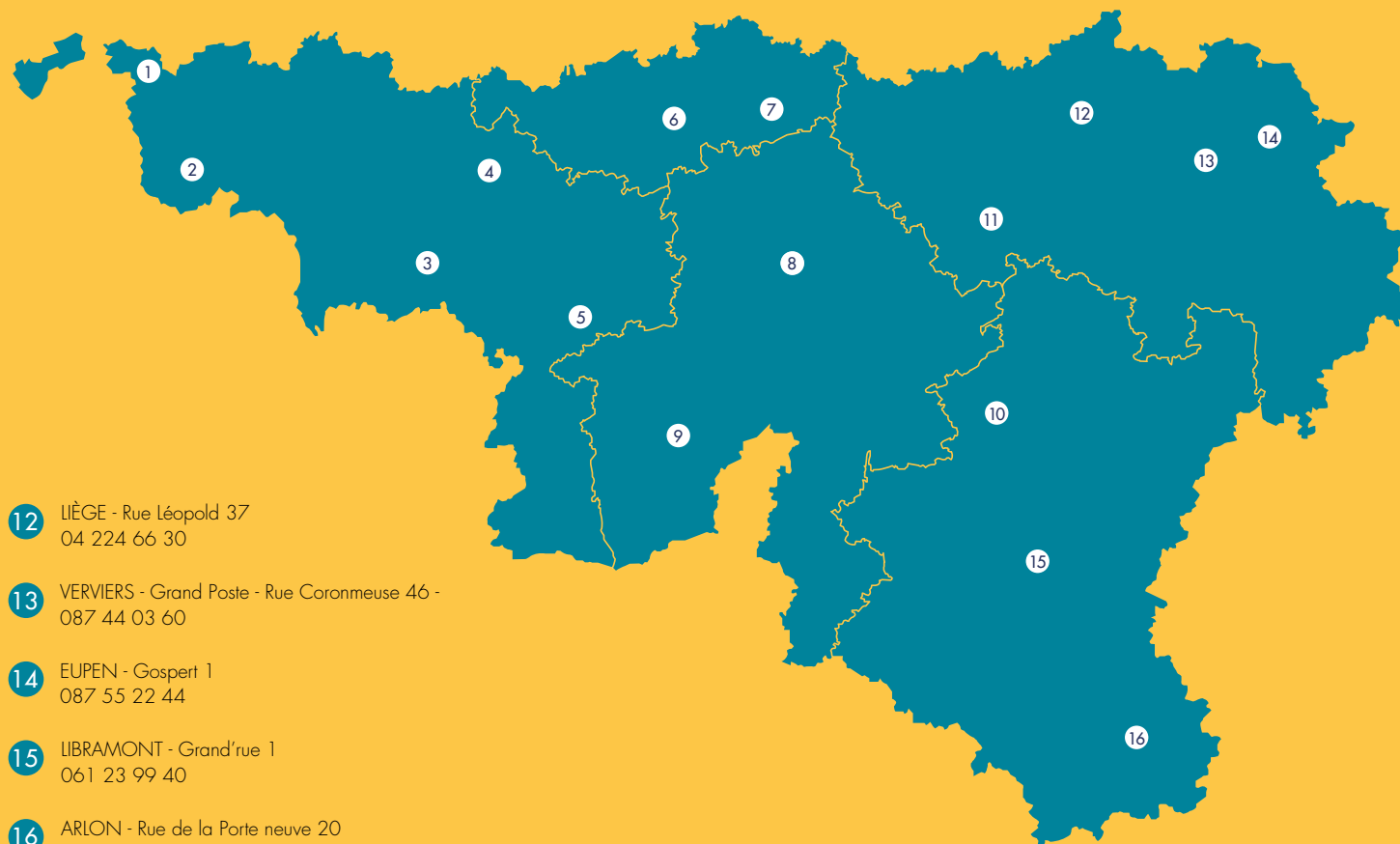
7 PERVEZ - Rue de la Station 7
081 65 40 70

8 NAMUR - Boulevard Ernest Mélot 30
081 72 88 60

9 PHILIPPEVILLE - Avenue des Sports 2
071 66 24 80

10 MARCHE - Rue des Tanneurs 11
084 36 03 80

11 HUY - Place Saint-Séverin 6
085 24 17 60



12 LIÈGE - Rue Léopold 37
04 224 66 30

13 VERVIERS - Grand Poste - Rue Coronmeuse 46 -
087 44 03 60

14 EUPEN - Gospert 1
087 55 22 44

15 LIBRAMONT - Grand'ruie 1
061 23 99 40

16 ARLON - Rue de la Porte neuve 20
063 21 35 30